

CHAP. 19 : LA GRANDE CRISE ET LA FIN DU MOYEN ÂGE.

19.1. LE CONTEXTE, POLITIQUE ET ÉPIDÉMIOLOGIQUE.

A la mort de Robert le Sage en 1343, la couronne est passée à sa petite-fille Jeanne, alors âgée de dix-sept ans. L'impéritie de la souveraine, son inconstance et ses insatiables besoins d'argent allaient à terme se révéler désastreux. Mais la Provence a connu d'autres problèmes, et ceux-ci plus immédiats.

Dès 1343, en effet, la peste a fait son apparition à Marseille. A la faveur de ses liens privilégiés avec le royaume de Naples, la ville avait développé son commerce avec la Méditerranée orientale à l'issue des Croisades. D'abord larvée, l'épidémie a mis cinq ans à se répandre dans la région, semant terreur et désolation.

En de nombreuses villes, la peste de 1348 a servi de prétexte au massacre des Juifs. Cette flambée de haine a été aussi soudaine que brutale. Bien implantés depuis le Xe siècle, les Juifs avaient en effet vécu en paix jusque-là. Malgré la méfiance entretenue par des prescriptions religieuses qui leur interdisaient pratiquement de partager la table des *goyim*, certains avaient même prospéré. En 1298 ils tenaient à ferme la perception du péage et de certains droits seigneuriaux à Pertuis. Mais cinquante ans plus tard, il a fallu toute l'autorité de la justice royale et des syndics, et même l'intervention du sénéchal Raimond d'Agoult, pour ramener l'ordre dans les villes. De fait en Provence le pouvoir leur avait toujours été favorable. Il est vrai qu'ils lui payaient redevance. Mais dès 1008, puis en 1040 et en 1045, des documents attestent que les Juifs d'Avignon étaient sous la garde des comtes¹. Et en 1306, quand elles ont

¹ Pour les Juifs d'Avignon : G. de Manteyer, La Provence du Ier au XIIe siècle, Paris, Picard 1908, p. 251 n. 2 (suite p. 253).

J.-H. Albanés, U. Chevalier, Gallia Christiana Novissima, Tome 3 (Arles), Valence, Imprimerie valentinoise, 1900-1901, charte 305 (1008) col. 137-138.

été chassées de France par Philippe le Bel en même temps que les Lombards, banquiers et commerçants, après qu'il eut confisqué leurs biens (en attendant de s'emparer de ceux des Templiers) les communautés juives ont pu trouver refuge en Provence. Elles y ont été accueillies par Charles II d'Anjou, le Boîteux, tout aussi bien que par la papauté. La loi reconnaissait leur droit à la différence. En 1345 encore, trois ans avant la propagation de la peste, un verrier de la Roche d'Espeil a été condamné à 10 sols d'amende pour avoir molesté un Juif d'Apt¹.

Mais la peur de la maladie et les dérèglements inhérents à l'épidémie ont fait sauter les verrous et exacerbé chez les uns la soif d'or qu'ils fustigeaient chez les autres. La haine facile et la bêtise ont fait le reste. Cette peste-là, qui trouve ses sources dans l'intransigeance religieuse affichée par les deux communautés, dans les jalousies patiemment accumulées comme dans le besoin de trouver un bouc émissaire - à plus forte raison s'il paraît être un veau gras - n'allait pas s'arrêter avec l'épidémie de 1348.

Les troubles ne sont pas venus que de l'intérieur. Au moment où la peste s'est répandue, la Provence a commencé à subir les répercussions de la Guerre de Cent Ans. Des bandes de routiers (les Grandes Compagnies), démobilisées entre deux campagnes, venaient ravager le pays : les "Tuschins" ou "Touchins", écrasés en 1348 par Raimond d'Agoult dans le Luberon, ont été suivis en 1357-58 par les bandes de "l'Archiprêtre" Arnaud de Cervole (qui ont occupé Cucuron en 1358), les bandes espagnoles en 1361, les bandes de du Guesclin enfin en 1365, 1368 et 1369...

Face aux violences de ces routiers, le pays est resté la plupart du temps sans défense. Violant sa promesse de ne nommer que des nobles provençaux aux charges principales, la reine Jeanne s'est empressée de révoquer Raimond d'Agoult. Celui-ci a finalement récupéré sa charge, qu'il a transmise en 1353 - à plus de quatre-vingts ans ! - à son fils Foulques. Mais souvent le manque de moyens n'a pas permis de s'opposer aux pillards.

En 1348, la reine Jeanne a vendu au pape Clément VI la moitié d'Avignon qu'elle possédait encore. Mais des 80.000 florins qu'elle en a retiré le pays n'a rien vu : sitôt obtenus l'argent, et l'absolution papale pour l'assassinat de son premier mari (étranglé en 1345 à quelques pas de sa chambre), la souveraine s'est embarquée pour Naples. Elle ne devait plus remettre les pieds en Provence.

Livré à lui-même, privé de fonds, le pays a été dirigé par les Etats. Se réunissant plusieurs fois certaines années, ceux-ci ont pris l'habitude de légiférer.

Le Grand Schisme survenu en 1378 au sein de l'Eglise catholique n'a pas simplifié les choses. Jusqu'en 1417 en effet il y a eu plusieurs papautés - les deux principales à Rome et à Avignon, mais il y a eu jusqu'à trois papes²... Naturellement, ceux-ci se sont affrontés. L'autorité des papes d'Avignon, qui aurait pu contribuer à équilibrer la région, a donc souvent été battue en brèche.

En 1382, soutenu par le pape de Rome, Charles d'Anjou-Duras (Durazzo en Yougoslavie), un cousin de la reine Jeanne, est parvenu à s'emparer de Naples. Il a aussitôt fait exécuter la souveraine.

Mais en 1380 celle-ci avait adopté, sur les conseils du pape d'Avignon, le duc d'Anjou (frère du roi de France Charles V) pour faire de lui l'héritier que ses quatre mariages ne lui avaient pas donné.

M. Guérard, Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Tome 1, Collection des Cartulaires de France, VIII, Paris, Lahure, 1857, charte 179 (1040) p. 209, charte 194 (1045) pp. 220-221.

¹ Les juifs représentaient au début du XIVe siècle de fortes communautés en Provence : G. Duby, Hommes et structures du Moyen Age, Paris, Ecole Pratique des Hautes-Etudes / Mouton, 1973, chapitre XIV, Recherches récentes sur la vie rurale en Provence au XIVe siècle, pp. 253-266, ici p. 261.

² Entre 1409 et 1415 avec Benoît XIII à Avignon, Grégoire XII à Rome, ainsi qu'Alexandre V (1409-1410) et un premier Jean XXIII (1410-1415) à Pise.

Louis Ier d'Anjou s'est donc lancé à la conquête de son royaume. Après avoir rapidement traversé la Provence, au demeurant ralliée autour de la ville d'Aix à Charles de Duras (à l'exception de quelques villes, notamment Marseille et Apt), il a gagné l'Italie où il a trouvé la mort dès 1384.

La ville d'Apt a alors hébergé quelques mois sa veuve, Marie de Blois, et le jeune Louis II. Abandonnant la lutte pour le royaume de Naples, Marie de Blois s'est employée à reconquérir la Provence en défaisant l'Union (ou Ligue) d'Aix.

C'est à cette époque que le vicomte Raimond de Turenne, baron de Pertuis, embrassant le parti des Duras, a commencé de ravager la région. Raimond de Turenne était le neveu du pape Grégoire XI (1370-1378), lui-même neveu du pape Clément VI (1342-1352)¹. A l'occasion des tractations de la reine Jeanne avec Clément VI pour la vente d'Avignon, le père de Raimond de Turenne (un autre de ses neveux) s'était vu attribuer diverses seigneuries, dont Pertuis. Bien en cour lui aussi auprès de son cousin au second degré Grégoire XI, Raimond de Turenne a assumé en 1376 le gouvernement de l'Etat pontifical de Provence, au moment du retour de la papauté à Rome. Après la disparition de Grégoire XI en 1378, Raimond de Turenne qui l'avait suivi en Italie, est devenu *condottiere*, ou chef de bande. Louis Ier d'Anjou a rattaché ses seigneuries au domaine comtal. En 1386, à la suite du refus opposé par la régente de les lui restituer, Raimond de Turenne a décidé de les reprendre par la force. Maître de Pertuis, de Meyrargues, du Puy-Sainte-Réparate, mais aussi des Baux, il allait faire régner la terreur pendant plus de dix années. Malgré la demande pressante des Etats, les revenus de la province étaient en effet mobilisés ailleurs, dans la préparation de la reconquête du royaume de Naples dont Louis II avait fait sa chimère.

Avant de se lancer dans l'aventure, il a toutefois tenté de négocier une trêve avec Raimond de Turenne. N'y parvenant pas, il s'est enfin résolu à soutenir les Etats, et à leur donner les moyens de combattre le seigneur de Pertuis. Entre autres, cela a été l'œuvre du maréchal de Boucicaut, le propre gendre de Raimond de Turenne, qui en a profité pour recueillir au nom de sa femme les biens du baron après qu'il a été mis en déroute en 1399.

Dès 1388 cependant, à la faveur des troubles de la seconde moitié du XIVe siècle, le comté de Savoie avait annexé quelques régions frontalières : Puget-Théniers, Val de Lantosque, viguerie de Nice, baillie de Barcelonnette. Cela augurait mal des entreprises de Louis II en Italie, qui visaient bien sûr à reprendre le royaume de Naples à Ladislas de Duras, le fils de Charles de Duras. De fait celles-ci n'ont pas eu plus de succès que celle de son père, tant en 1399 qu'en 1409 ou en 1411. Au moins n'y a-t-il pas laissé la vie, mais il n'a guère profité de celle-ci : il s'est éteint à Angers le 29 avril 1417, à l'âge de quarante ans.

Son fils Louis III a connu un peu plus de succès. Adopté par la reine Jeanne II, sœur de Ladislas de Duras, il a en effet réussi à établir une domination précaire sur le royaume de Naples aux dépens d'Alphonse V d'Aragon. Mais celui-ci, furieux, a alors lancé ses forces contre les côtes de Provence. En 1423 il a pris Marseille, au demeurant toujours très dépeuplée, et a laissé ses troupes mettre à sac pendant trois jours ce qui restait de la ville.

Depuis 1420 la Provence n'avait plus de sénéchal, et c'est le Conseil Royal, sous la direction de Pierre de Beauvau, premier chambellan du roi, qui l'administrait. Malgré la nomination d'un gouverneur de Provence et l'instauration d'un Conseil Eminent en 1424 la Provence, à l'écart des préoccupations de Louis III, restait une terre dévastée.

L'avènement de René de Maine-Anjou en 1434, à la mort de son frère Louis III, n'allait pas apporter de remède immédiat à la crise.

Quand il a hérité, René était prisonnier du duc de Bourgogne Philippe III le Bon². Il s'était en effet opposé à lui pour la Lorraine, dont il était devenu duc par son mariage avec Isabelle de

¹ Pour simplifier, tous deux (Grégoire XI et Clément VI) s'appelaient "dans le civil" Pierre Roger de Beaufort !

² Fils de Jean sans Peur, père de Charles le Téméraire, Philippe III était le plus puissant souverain de son temps en Europe occidentale.

Lorraine en 1420. C'est donc cette dernière qui a gouverné Provence et Naples jusqu'à sa libération en 1436. Sitôt celle-ci obtenue, René s'est embarqué pour Naples - non sans avoir soutiré 100.000 florins aux Etats de Provence.

19.2. LES COMMUNAUTÉS ET LA CRISE.

Pour saisir l'ampleur de la crise, il faut d'abord se pencher sur les communautés rurales de la première moitié du XIV^e siècle.

A cette époque, la plupart des villages connaissent un régime inspiré de celui des villes de consulat du XII^e siècle - ou des villes de syndicat du XIII^e siècle lorsque le seigneur, voire directement le comte, y avait un représentant officiel, viguier, clavaire ou sergent. Imprégnés du sens de leur responsabilité morale comme de celui de leur intérêt, les représentants des communautés villageoises se montraient généralement tout aussi soucieux de l'avancement des libertés obtenues que du bien-être de leurs membres.

C'est dans ce contexte que des personnages nouveaux que nous avons déjà évoqués dans le chapitre précédent, les agents communaux, ont fait leur apparition. Ce pouvaient être des bouviers, des chevriers, des porchers, mais aussi des *fabres* (ou forgerons), des bouchers, des boulangers, des médecins, des barbiers, voire des maîtres d'école laïcs comme à Apt en 1364... Tous ces emplois procédaient, comme nous le dit F. Sauve, « *de l'idée dominante des hommes et des assemblées qui les ont institués, à savoir le désir de pouvoir à des besoins généraux dont la satisfaction ne pouvait être assurée par l'initiative privée* »¹.

A l'origine, le système a pu s'appuyer sur quelques exemples réussis de délégation de pouvoirs, dans la garde des troupeaux par exemple. Le climat n'y était peut-être pas étranger. Dans la seconde partie du petit optimum climatique médiéval, on peut en effet noter quelques fluctuations. Des baisses de températures ont affecté les années 1160-1180, et plus tard les années 1240-1260, avant qu'un fort réchauffement se dessine entre 1280 et 1310, suivi d'un véritable effondrement jusque vers 1370, qui annonce le petit âge glaciaire². Au Groenland, on observe ainsi que la zone du Vesterbygden (l'Etablissement Occidental, plus septentrional) a été abandonnée dès 1350³. On ne connaît pas bien les variations des précipitations pendant la période du milieu du XII^e au milieu du XIV^e siècle, mais l'humidité a dû s'accroître au moins durant certaines séquences sinon d'une manière générale. C'est pourquoi une augmentation de l'enneigement en montagne pourrait encore expliquer la renaissance de la grande transhumance sous forme de transhumance inverse. La demande croissante de fumure pour les terres, assurée par les troupeaux, a également joué un rôle primordial dans l'extension d'une activité initiée depuis longtemps à une moindre échelle géographique. Il faut sans doute envisager une combinaison des deux facteurs, climatique et économique. Quoi qu'il en soit, le contexte du XIII^e siècle, un peu plus frais vers son milieu et peut-être un peu plus humide dans son ensemble, a certainement favorisé les bois aussi bien que les prés. Il se prêtait donc fort bien à un élevage extensif en semi-liberté. Les premiers, les grands propriétaires (Hospitaliers, nobles) ont eu recours à des professionnels pour assurer la garde de leurs

¹ F. Sauve, Les services publics communaux et les abonnements en nature au Moyen Âge dans la région aptésienne, Aix-en-Provence, Typographie et lithographie B. Niel, 1908, p. 1.

² Voir par exemple, en ligne, très claires, les archives communales de Chamonix (publiées en octobre 2010) : http://glaciers-climat.fr/PAG/petit_age_glaciaire.html et plus spécialement <http://glaciers-climat.fr/PAG/p21.gif>

³ C. Massa, L'implantation médiévale scandinave de la côte sud-ouest du Groenland comme la limite du modèle agro-pastoral importé d'Europe du nord : Implications paléoenvironnementales, ds Sciences Humaines Combinées [en ligne], Numéro 5 - Limite/Limites, 5 mars 2010, ici 2.3) Evolution et fin du système : adaptation ou destruction ?

<http://revuesshs.u-bourgogne.fr/lisit491/document.php?id=627> ISSN 1961-9936

troupeaux, de bovins notamment. La crise née avec la peste de 1348 et le passage des Grandes Compagnies a étendu et généralisé cette délégation des pouvoirs, qui est alors devenue inévitable.

Les boulangers communaux par exemple ont été très recherchés à partir du milieu du XIV^e siècle. Ils cuisaient, dans les fours qu'ils avaient auparavant alimentés, les pâtes que leur confiaient leurs clients, et sur lesquelles ils prélevaient de quoi cuire quelques pains supplémentaires qui constituaient leur rétribution. Ces salaires en nature restaient le lot de la plupart des artisans communaux.

En fait, après l'épidémie, les hommes étaient devenus rares, les échanges s'étaient ralentis, tous les bras étaient mobilisés pour les travaux agricoles - et cela ne suffisait pas, il n'y avait plus assez de bras... Dans ces conditions, bien rares étaient les familles qui pouvaient encore se permettre de s'adonner aux activités multiples qui alimentaient traditionnellement l'économie domestique, parce que bien rares étaient les familles que la peste et les restrictions avaient épargnées.

Le renforcement de la cohésion sociale, la répartition des tâches au sein de la communauté et non plus de la famille, se sont alors imposés comme des nécessités vitales. La spécialisation s'est accrue. Et c'est rapidement à l'extérieur de la communauté que l'on a dû, de plus en plus souvent, aller chercher de l'aide pour pallier les défaillances ou combler les vides de celle-ci : rien d'étonnant donc si les agents communaux, mercenaires introduits dans la communauté pour l'aider à subvenir à ses besoins, ont été amenés à y jouer un rôle clé !

Eux-mêmes allaient cependant assez vite faire défaut - et le recrutement est devenu plus rude, entraînant la disparition des communautés les plus pauvres, les plus écartées, les moins à même de trouver parmi les gens jetés sur les routes les bras susceptibles de les aider...

On a vu plus haut qu'il y avait eu des villages désertés avant le milieu du XIV^e siècle. En pays d'Aigues, ce fut par exemple le cas de Châteauneuf (Notre-Donne), de Châteauvéron et de Limaye sur le territoire de La Bastide-des-Jourdans. Cela n'avait rien d'extraordinaire : certains villages avaient été implantés très tôt, pour des raisons de stratégie, sur des terroirs médiocres, d'autres se sont vu isoler par le déplacement d'une route existante au profit d'un nouvel axe, d'autres encore ont subi la concurrence d'une fondation proche et mieux placée qui est venue les doubler. Parfois on ne peut exclure la destruction à l'occasion d'un conflit seigneurial, comme pour le petit *castrum* de Sanson entre Pertuis et le défilé de Mirabeau.

Mais ce sont la peste et les soudards désoccupés entre deux épisodes de la Guerre de Cent Ans qui ont été les causes premières de la véritable désolation qui s'est fait jour à partir des années 1350 : en 1351 déjà, après le passage de l'épidémie et des Tuschins, Saignon avait perdu la moitié de sa population¹. Et en 1357, il ne restait plus à Forcalquier que 48 % de la population de 1346, à Apt 46 % - un tiers seulement à Riez²...

A l'époque où un gouvernement plus sage aurait pu tenter de protéger et de relever le pays, l'impéritie de la reine Jeanne et de ses successeurs s'est révélée désastreuse. Pis encore, elle a nourri la sédition d'un Raimond de Turenne, dont les ravages sont venus s'ajouter à ceux des Grandes Compagnies.

Dès 1383 le vieux village de Roubians au sud-ouest de Cabrières-d'Aigues était en ruine : Elzéar de Sabran (saint Elzéar) y était né près d'un siècle plus tôt (en 1287), mais c'est à Cabrières déjà que sa veuve, Delphine de Signes, s'était retirée entre 1331 et 1363.

En 1400, la crise s'était aggravée en même temps que l'insécurité avait augmenté. Les villages de Mérindol, Puget, Puyvert (les Grottes), Villelaure, Peypin-d'Aigues (le Castelas) et Vitrolles (le Castellans) étaient déclarés inhabités. En 1421 Vaugines et La Bastidonne à leur tour n'étaient plus affouagés. Quant à Pertuis, le fief de Raimond de Turenne, pris en 1397 par

¹ J. Barraol, Un village historique en Haute Provence, Saignon, au cœur du Luberon, ds Cahiers 5 de Luberon Nature (collectif), 1979, sans lieu, Luberon Nature, p. 51.

² G. Duby, J. Le Goff (dir.), Histoire de la France urbaine, tome 2, Paris, Seuil, 1980, p. 415.

les troupes comtales, le nombre de ses feux est passé de 150 (en 1397 justement, avant le siège) à... 81 en 1400 !

Entre-temps l'alerte avait souvent sonné dans le Luberon. A Apt, l'angoisse a culminé quand le baron rebelle a mis le siège devant la ville en 1390. Grâce à la ténacité de sa population, Raimond de Turenne a dû se retirer sans avoir rien obtenu, mais non sans avoir ravagé le terroir et brûlé au passage le château de Clermont - ainsi peut-être que le château seigneurial de Buoux (où le volume des remaniements des XVe-XVIe siècles laisse envisager quelque ruine antérieure), et le petit village de la Roche d'Espeil disparu sans laisser de trace¹. En 1394, le seigneur de Pertuis semait encore la panique à Oppède qu'il dévastait.

La charge a dû être énorme pour des Communes qui survivaient tant bien que mal. Vidée de la moitié de sa population dès 1351, la communauté de Saignon a dû emprunter aux juifs d'Aix en 1410, ainsi qu'en 1417. C'est qu'il fallait pour se défendre regarder au-delà de ses murs. En 1392, le Conseil d'Apt délibérait de secourir les châteaux de Saignon, de Buoux et de Lourmarin. Et en 1396 encore, venant de Pertuis, un messenger de Buoux (qu'il a fallu rémunérer) lui annonçait que Raimond de Turenne rassemblait des troupes pour battre la campagne et mettre le feu aux blés.

Ni la mise hors d'état de nuire du seigneur rebelle en 1399, ni l'avènement Louis III en 1417, ni celui de René de Maine-Anjou en 1434, n'ont apporté de remède à la crise. Les nobles, ruinés par celle-ci, ont souvent accordé quelques libéralités aux Communes pour tenter d'attirer de nouveaux habitants vers leurs villages - et de renflouer leurs caisses avec les taxes qu'ils ne manqueraient pas de percevoir par ailleurs. En 1413, les Sabran d'Ansouis ont ainsi autorisé tous les habitants de Cucuron à tenir du bétail pour y paître sur l'ensemble du terroir du village. En 1431, Elzéar de Sabran et son fils Albert « *voulant aider leurs vassaux à supporter plus facilement les charges de la communauté, et les forains et étrangers de venir habiter audit lieu* » firent encore donation à celle-ci de tous les pâturages du terroir. C'était bien vu, mais c'était trop peu, et surtout trop tard : en 1443, la seigneurie de Cucuron serait saisie pour dettes impayées à la requête d'un financier d'Avignon, André Squiriolis ou Esquiriol.

Le pays était trop déprimé. Il fallait une véritable volonté politique, bien au-delà d'initiatives trop locales et trop frileuses, pour relancer la machine dans son ensemble. Le roi René n'en était pas incapable. Mais il allait lui falloir d'abord faire à son tour l'expérience de se mesurer à l'Italie, en revenir vaincu, et choisir de s'installer en Provence en 1470, pour que la pauvreté du pays lui sautât aux yeux et qu'il se décidât à agir - en partie à l'instigation de son chambellan, Fouquet d'Agoult.

En 1471, au moment où ce dernier a mis en œuvre les premières mesures, une enquête permet de faire le point en pays d'Aigues² : Lauris qui comptait 88 feux en 1316 est passé à 16 feux, Lourmarin est déserté, Cadenet a perdu les trois quarts de sa population en un siècle, Cucuron près de 70 % depuis 1409, Ansouis plus de 80 % depuis 1331, Cabrières et La Motte-d'Aigues sont inhabités, de même que Saint-Martin-de-la-Brasque (le Castelas) malgré une longue résistance. La Bastide-des-Jourdans a perdu plus de 70 % de sa population en un siècle, Beaumont-de-Pertuis les trois quarts dans le même temps... Pire : le phénomène s'est accéléré au XVe siècle à Grambois où l'on est passé de 202 feux de queste en 1315 à 124 feux en 1430, et seulement 40 foyers en 1471 !

Au milieu de cette désolation seul le village de Mirabeau semble être parvenu à tirer son épingle du jeu - du fait peut-être du bac emprunté par la route d'Aix à Manosque : la

¹ Sur l'existence toutefois de ce petit village, voir P.-A. Février (dir.), Inventaire Général des Monuments et des richesses artistiques de la France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse, Le pays d'Aigues, Paris, 1981, Imprimerie Nationale, p. 256.

² P.-A. Février (dir.), Inventaire Général des Monuments et des richesses artistiques de la France, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Vaucluse, Le pays d'Aigues, Paris, 1981, Imprimerie Nationale, p. 25.

population n'y a en effet régressé que... de 40 % environ depuis 1315 ! Et en 1471 les 22 feux de Mirabeau étaient deux fois plus riches que les 30 foyers subsistant à La Tour-d'Aigues. Il est vrai qu'il s'agit sûrement dans ce village de paysans que Fouquet d'Agoult venait à peine de faire venir des Alpes pour le repeupler. Mais on mesure bien, en considérant l'évolution démographique de Mirabeau, et dans une moindre mesure celle de la Bastide-des-Jourdans, l'importance des voies de circulation au XVe siècle : le long de ces axes couvait bel et bien une activité à laquelle il ne fallait qu'un encouragement pour se transformer en véritable reprise.

Ceci se retrouve encore à Pertuis. Dans cette seigneurie (confiée au gendre de Raimond de Turenne en 1397, Jean II de Boucicaut, puis confisquée au frère de celui-ci en 1427 pour être rattachée au domaine royal), les activités commerciales ont repris assez vite. Dès la première moitié du XVe siècle, on note la présence de nombreux patronymes inconnus jusque-là ainsi qu'une forte augmentation des produits du péage et des leydes (taxes du marché). La distance avec les villages environnants est d'autant plus nette qu'à partir du deuxième quart de ce siècle la communauté de Pertuis a profité de la crise pour acquérir, auprès des seigneuries en difficulté, de vastes pâturages à Cabrières et La Motte-d'Aigues (1431), à Villelaure et Trésémines (1439), et pour finir la majeure partie des moulins de la ville (1455).

Mais c'est de La Bastidonne - ou plutôt de la Bastidette-de-Savaric comme on disait encore à l'époque¹ - qu'est venu le signe d'embellie le plus marquant : déserté en 1422, le village comptait six feux en 1471 - une fois encore il est vrai grâce à Fouquet d'Agoult, véritable promoteur du renouveau, et de surcroît homme d'affaires fort avisé.

L'exemple de la Bastidette-de-Savaric n'était pas unique dans le Luberon : de l'autre côté du Luberon, le petit village de Castellet, déserté dans la première moitié du XVe siècle², a été repeuplé en 1478 par Jacques de Forcalquier, seigneur de Céreste. Ici et là l'espoir renaissait donc à la fin du règne du roi René.

19.3. L'AUBE D'UN RENOUVEAU.

Celui-ci est resté dans l'histoire comme un mécène. Mais ce n'est pas ce qui lui a valu en Provence l'épithète de "bon" accolée plus tard à son titre : même si c'était d'abord pour que les impôts rentrent davantage, il a en effet été le premier souverain depuis fort longtemps - plus d'un siècle - à s'être soucié de la prospérité de son Etat.

Après avoir passé des traités de commerce avec Florence, Venise, mais aussi Gênes, il a donc encouragé les nobles - avec son chambellan Fouquet d'Agoult - à installer sur leurs terres, dépeuplées par la crise, des colonies entières venues du littoral génois et des Alpes (Briançonnais, Piémont).

Le pays avait gardé longtemps son goût de vivre. Un siècle plus tôt, en 1376, entre le passage des Grandes Compagnies et les ravages de Raimond de Turenne, la Ville d'Apt avait encore engagé des ménestriers venus de Saignon et de Buoux pour la distraction et le plaisir de ceux qui avaient survécu³. Mais peu à peu, à force d'épreuves, il avait fini par se vider. Et il y avait vraiment du travail. Rendre des villages entiers à la vie, reconstruire les maisons, défricher à nouveau les terres laissées à l'abandon, retracer les chemins. Combattre la nature aussi, qui en un siècle et demi avait repris tous ses droits.

¹ Le nom de Bastidonne ne lui a été donné qu'à la fin du XVe siècle, probablement en 1486.

² Il était "déshabité" depuis 40 ans en 1478 : J. Barruol, Un village historique en Haute Provence, Saignon, au cœur du Luberon, ds Cahiers 5 de Luberon Nature (collectif), 1979, sans lieu, Luberon Nature, p. 54.

³ R. Bruni, Buoux, Monographie, Aix-en-Provence, Edisud-Luberon Nature, 1981, p. 44. - Voir aussi F. Sauve, Les services publics communaux et les abonnements en nature au Moyen Âge dans la région aptésienne, Aix-en-Provence, Typographie et lithographie B. Niel, 1908.

Les loups, eux, avaient étendu les leurs. Ils constituaient une vieille menace : les premières mesures contre eux avaient été prises par Charlemagne qui avait institué en 813 les premiers corps de louvetiers¹. En Provence, la première partie du Moyen Age paraît avoir ignoré les louvetiers - sans qu'il soit pour autant possible d'en tirer de conclusion, car le blason des Agoult arborait fièrement un loup². Entre les Sarrasins et les Marrons, puis les guerres féodales, il y avait peut-être tout simplement d'autres périls plus pressants. Mais la crise, qui a clairsemé la population des hommes, a débarrassé les fauves de leurs pires ennemis. Les louvetiers sont donc réapparus à la fin du XIVe et au début du XVe siècle. La ville d'Apt a fait appel à eux en 1387, 1406, 1418 et encore 1424. Le phénomène n'est pas isolé. En France, où la guerre de Cent ans venait de s'éteindre, Charles VII a dû autoriser en 1436 tous les sujets du royaume à chasser les loups : il a même créé une prime de 20 sols par tête d'animal abattu. Souvent on employait des louvetiers de passage. C'est le cas d'un certain Siffrein Gautier qui a été recruté le 15 janvier 1406 par la ville d'Apt. Le Conseil s'est engagé à lui donner 3 gros (soit 4 sols provençaux)³ par tête. Pourtant cela ne suffisait pas toujours, car les loups étaient vraiment très nombreux : en une nuit, en décembre 1443, 50 moutons ont été dévorés. Aussi recourait-on encore fréquemment au poison : un document nous indique qu'à Pernes-les-Fontaines en 1447 on mêlait un fort poison végétal à de la viande, de la graisse ou du miel destinés à effacer l'odeur de l'homme. Mais les loups sont intelligents et rusés. Malgré toutes ces mesures et tous ces stratagèmes, il allait falloir des siècles pour en venir à bout. Et jusqu'au XVIIIe, et même au XIXe siècle, les loups continueraient à faire peser une menace sur les campagnes.

Parmi les immigrés venus des Alpes se comptaient de nombreux Vaudois. C'étaient là les lointains descendants des disciples du marchand Pierre Valdo qui avait fondé près de trois siècles auparavant, vers 1170, une secte appelée les "Pauvres de Lyon". Ses membres avaient notamment traduit la Bible en langue d'Oc afin de mieux transmettre son enseignement, et de mieux suivre sa lettre. D'abord approuvée par l'Eglise, sa doctrine a été condamnée en 1179, puis à nouveau en 1184 : il est vrai que les Pauvres, qui devaient renoncer à leurs biens et mener une vie d'ascètes, ne ménageaient pas leurs critiques envers les prélats...

La secte a alors éclaté à travers toute l'Europe où elle s'est frottée à d'autres hérésies. De nombreux disciples de Valdo ont ainsi péri sur les bûchers de l'Inquisition contre les Albigeois. Oublié, le maître lui-même se serait éteint de mort naturelle vers 1217 en Hongrie, à peu près au moment où de petites communautés vaudoises s'installaient en Piémont et en Briançonnais.

Leurs descendants avaient pris l'habitude des *gavots*⁴ de venir en Provence se louer en été aux travaux des champs, et on les connaissait pour des gens honnêtes et travailleurs. Comme ils étaient à nouveau inquiétés par l'Eglise (notamment dans le diocèse d'Embrun) ils ont été nombreux à répondre favorablement aux invitations des nobles provençaux - au premier rang desquels Fouquet d'Agoult, maître de La Tour-d'Aigues, Peypin-d'Aigues et Saint-Martin-de-

¹ Sur le sujet, voir S. Gagnière, Notes historiques sur le loup dans la région vaclusienne, ds Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1940, pp. 145-200.

² Blason d'or au loup ravissant (dressé sur ses pattes arrière) d'azur (bleu), armé et lampassé de gueules (croc et langue rouge).

Traîtres à la mémoire de Fulcher, qui revendiquait son ascendance gallo-romaine, les Agoult tentaient à la fin du XIIe s. d'accréditer l'existence d'un ancêtre "salien", Loup (ou plutôt Wulf ?), qui aurait permis à leur seigneurie d'être rattachée directement à l'empereur romain germanique...

Voir J.-P. Poly, La Provence et la société féodale, Bordas, Paris, 1976, p. 358.

³ Selon F. Sauve (Histoire d'Apt, Rognes, éditions Provence, 1980, p. 47) le gros valait 16 deniers et le sou provençal 12 deniers. Un florin valait en outre 12 gros...

⁴ Habitants des vallées alpestres, pour les Provençaux (terme plus ou moins péjoratif selon le contexte du fait notamment d'habitudes d'économie contractées à vivre sur des terres pauvres, et considérées par les Provençaux comme de l'avarice).

la-Brasque (depuis qu'il en avait acquis la seigneurie après l'extinction en 1422 de la branche des Sabran qui la possédait), et encore celles de Cabrières et La Motte-d'Aigues (acquises auprès du baron d'Ansois en 1442).

19.4. DES FORTUNES DIVERSES POUR LES NOBLES.

On voit que la crise a été très diversement vécue par les nobles. Le chambellan du roi René en a profité pour s'étendre et prospérer : il a acquis en Provence plus de trente seigneuries ! Les Agoult s'étaient retirés de la ville d'Apt au XII^e siècle, après la disparition de l'évêque Leodegar. Leur influence n'en avait pas souffert. Après avoir multiplié les alliances dans la deuxième moitié du XIII^e, dès la première moitié du XIV^e siècle la famille prospérait dans la transhumance, et au milieu de ce siècle Raimond d'Agoult était sénéchal de Provence. Peut-être ont-ils tout simplement visé plus haut en abandonnant Apt : une ville, pour eux, c'était trop, et trop peu¹ - trop de charges, et trop peu d'honneurs... Véritable noble d'affaires, Fouquet d'Agoult ne s'est pas contenté d'acquérir en Provence autant de seigneuries. Il a su également rechercher et saisir toutes les opportunités pour les rendre à la vie : c'est ainsi à lui que l'on doit déjà, entre autres, les énormes travaux hydrauliques qui ont recueilli les eaux du pays d'Aigues dans l'étang de la Bonde, avant de les amener vers son château et ses moulins de La Tour-d'Aigues.

D'autres par contre ont vu leurs ressources rétrécir comme peau de chagrin. C'est le cas des barons d'Ansois dont les déboires ont déjà été évoqués plus haut. Contraints de céder les droits de pâturage de Cabrières et La Motte-d'Aigues aux habitants de Pertuis en 1431, ils ont dû en 1442 abandonner ces deux seigneuries (Cabrières et La Motte-d'Aigues) à leurs créanciers - qui les revendraient à Fouquet d'Agoult... La situation des Sabran d'Ansois semble vraiment avoir été désastreuse au début des années 1440 : en 1443 leur seigneurie de Cucuron, où d'importantes concessions avaient déjà été monnayées auprès de la Communauté en 1413 et 1431, a été saisie par un autre créancier, négociant à Avignon, André Squiriolis. La veuve de ce dernier devait la revendre peu de temps après à un noble d'origine italienne, *Colla* (ou Nicolas) de-Castillon². C'était sans doute le frère de Charles de-Castillon, secrétaire de Louis III que celui-ci avait fait contrôleur au grenier à sel de Berre par lettres du 2 février 1430, puis conseiller au conseil d'État par lettres du 2 octobre 1433. La faveur des Castillon ne s'est pas démentie. Le roi René, qui avait tout d'abord retenu les droits seigneuriaux de Cucuron en usant de son droit de prélation³, les a cédés en 1444 à Colla de-Castillon pour services rendus.

A la suite de l'avènement des Anjou et de la crise, une nouvelle répartition des terres nobles a ainsi commencé à s'esquisser. Aux côtés de vieilles familles (Agoult bien sûr, mais aussi Sabran, ou Oraison maîtres de Cadenet depuis la fin du XIV^e siècle) sont apparus quelques nouveaux lignages d'origine étrangère - souvent italienne, du fait des relations étroites avec la péninsule. C'est le cas des Arcussia de Capri, devenus seigneurs de Ménerbes par la faveur de la reine Jeanne au XIV^e siècle, ou encore au XV^e de ces Castillon (*Castiglione*) dont nous venons de rencontrer l'un des premiers représentants à Cucuron.

¹ Pour paraphraser Alexandre Dumas, dans "Les trois mousquetaires" (la conclusion) : « *Pour Athos, c'est trop ; pour le comte de la Fère, c'est trop peu* » ...

² Dès 1455, les Sabran allaient essayer, mais en vain, de faire casser le titre de propriété de Colla de-Castillon.

³ Option perpétuelle d'un suzerain sur une terre appartenant à l'un de ses vassaux.

Parallèlement certaines branches cadettes de familles nobles se sont enracinées ici ou là. C'est le cas à Buoux dont Lancelot de Pontevès, fils de Jean de Pontevès (chambellan du roi Louis II), a acquis la seigneurie le 12 avril 1418 auprès de Béranger de Forcalquier - le document mentionne que celui-ci la lui a remise, là aussi, pour services rendus.

Pontevès, d'Agoult et Sabran étaient liés. Dès les années 1210 des liens entre les familles d'Agoult et de Pontevès s'étaient noués ou resserrés à l'occasion du mariage de Douceline de Pontevès (petite-fille d'un Adalbert ou Aldebert de Pontevès) et d'Isnard II d'Agoult-Entravenes (un arrière-arrière-petit-fils de Rostagn d'Agoult, qui était seigneur d'Entrevennes dans les Alpes-de-Haute-Provence) : leur fils Isnard III serait d'ailleurs nommé indifféremment Isnard d'Agoult ou Isnard de Pontevès au milieu du XIIIe siècle¹. Les Agoult étaient par ailleurs alliés aux premiers comtes de Forcalquier depuis le mariage, en 1152, de Guiran (Guiraud Ier) de Simiane² et de Galburge, sœur de Bertran Ier de Forcalquier. Quant aux Sabran - dont une autre branche a pris le nom de Forcalquier après 1209 - ils s'étaient liés aux Agoult par le mariage, un peu plus avant dans le XIIIe siècle, de Cécile d'Agoult (fille d'Isnard III d'Entrevennes) et d'Elzéar "Maltortel" de Sabran (fils de Guillelm "Maltortel" de Sabran) : l'un de leurs petits-fils ne serait autre que... saint Elzéar de Sabran (né en 1285 ou 1287).

Au XVe siècle en tout cas les Pontevès de Buoux, qui devaient régner sur le village jusqu'en 1752, ont occupé diverses charges pour le compte de leur souverain. Gaspard, fils de Lancelot, a été viguier d'Arles en 1443, et premier syndic d'Apt en 1459. Guillaume, fils du précédent, syndic d'Apt en 1489 et en 1504. C'est certainement de cette époque que datent les premiers travaux qui ont peu à peu transformé le château seigneurial en une plaisante demeure Renaissance³.

19.5. LA FIN D'UN MONDE, ENCORE.

Le roi René est mort le 10 juillet 1480. Ecartant de sa succession son petit-fils, René de Lorraine, il a légué ses biens à son neveu Charles du Maine, qui était lui-même gravement malade.

Un parti "lorrain" s'est alors constitué pour lutter contre la fin de l'autonomie de la Provence - car l'héritier désigné de Charles du Maine n'était autre que le roi de France Louis XI.

L'impétueux Fouquet d'Agoult a rassemblé une petite armée à Sault, qu'il a confiée à son neveu Raimond.

Très vite, Apt lui a ouvert ses portes à l'appel de Guillaume de Rémerville⁴, dont la famille d'origine lorraine s'était installée dans la région en 1437.

A sa suite, Saignon, puis une grande partie du Luberon, de Cavaillon à Forcalquier, ont adhéré à la cause.

Mais le succès a été de courte durée. Louis XI, averti des progrès de l'aventure, a envoyé une armée qui a soumis tout le pays après avoir emporté Forcalquier au terme d'un siège de trois semaines.

¹ L.-H. Labande, Avignon au XIIIe siècle, Marseille, Laffitte Reprints, 1975, p. 215 et note 3.

² Fils de Raimbald *Capitaneus*, Guiran était aussi le frère de Bertran de Simiane, et le bénéficiaire avec celui-ci de diverses inféodations de l'évêque Leodegar en 1120.

³ Il est fort dommage à ce propos que les travaux de restauration entrepris ces dernières années n'aient pas rasé, pour rendre son intégrité à la bâtisse, l'adjonction malheureuse, et au demeurant inachevée, qui est venue défigurer au XVIIIe siècle l'un des plus beaux châteaux de la première Renaissance de Haute-Provence. Mais on pourrait faire la même remarque à propos du clocher de l'église de Cadenet, adjonction particulièrement disgracieuse des années 1840 à un édifice roman jusque-là bien homogène - et pourtant classée, et restaurée à grands frais ces dernières années.

⁴ Un ancêtre de Joseph-François de Rémerville, le premier grand historien de la région au XVIIIe siècle.

Toujours fin politique, l'*Universelle Aragne*¹ a cependant épargné Apt et Saignon - ainsi que Fouquet, qui avait été le chambellan et l'ami du roi René. Un mois après la chute de Forcalquier (21 juillet 1481), qui a été mise à sac, Louis XI a promulgué une amnistie générale.

Le 11 décembre 1481 s'est éteint Charles du Maine, et le 15 janvier 1482 les Etats, emmenés par Palamède de Forbin, agent de Louis XI, ont proclamé la réunion de la Provence à la France, tout en demandant que fussent respectés les privilèges, libertés, et usages du comté.

¹ Surnom donné à Louis XI, non sans une certaine admiration, par Georges Chastelain, chroniqueur de ses ennemis les ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire.

Table des matières du chapitre 19

CHAP. 19 : LA GRANDE CRISE ET LA FIN DU MOYEN ÂGE.....	1
19.1. LE CONTEXTE, POLITIQUE ET ÉPIDÉMIOLOGIQUE.	1
19.2. LES COMMUNAUTÉS ET LA CRISE.....	4
19.3. L'AUBE D'UN RENOUVEAU.....	7
19.4. DES FORTUNES DIVERSES POUR LES NOBLES.	9
19.5. LA FIN D'UN MONDE, ENCORE.	10